A&M
Société par actions simplifiée au capital de 138 000 euros
Siège social : 179 avenue Jean-Jaurès – 69150 DECINES-CHARPIEU
920 612 553 RCS LYON

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 30 JUIN 2026

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

DEUXIEME DECISION

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice d'un montant de 16 291,81 euros de la manière suivante :

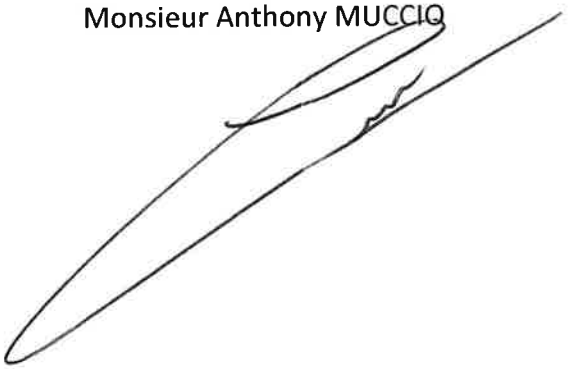
Bénéfice de l'exercice 16 291,81 euros

En totalité au compte « Autres réserves » qui s'élève ainsi à 44 349,67 euros

L'Associé Unique prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, que les dividendes distribués depuis la constitution de la Société ont été les suivants :

EXERCICE	DIVIDENDES
31 décembre 2024	NEANT
31 décembre 2023	11 450,00 euros éligibles à l'abattement de 40%

Certifié conforme
Le Président
Monsieur Anthony MUCCIO



Bilan Actif

		31/12/2025			31/12/2024
	Règlement ANC 2022-06	Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
	Frais d'établissement (II)				
ACTIF IMMOBILISE	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations tech.,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	899	571	328	628
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)				
	Participations	144 426		144 426	139 000
	Créances rattachées à des participations				
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Autres titres immobilisés	2 015		2 015	2 015
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	Total de l'actif immobilisé (III)	**147 340**	**571**	**146 769**	**141 643**
ACTIF CIRCULANT	**STOCKS ET EN-COURS**				
	Matières premières et autres approvisionnements				
	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (2)				
	Créances clients et comptes rattachés				
	Autres créances	31 155		31 155	
	Charges constatées d'avance				
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	Actions propres				
	Autres titres				
	Instruments financ. à terme et jetons détenus				
	Disponibilités	23 791		23 791	40 884
	Total de l'actif circulant (IV)	**54 946**		**54 946**	**40 884**
	Frais d'émission des emprunts (V)				
	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation Actif (VII)				
	TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	**202 286**	**571**	**201 715**	**182 527**
	(1) dont immobilisations financières à moins d'un an				
	(2) dont créances à moins d'un an			31 155	

COMPTE DE RESULTAT

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

Bilan Passif

		Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	31/12/2024
Capitaux Propres	Capital (dont versé 138 000)		138 000	138 000
	Primes d' émission, de fusion, d' apport ...			
	Ecarts de réévaluation			
	Ecarts d'équivalence			
	RESERVES			
	Réserve légale		13 800	13 800
	Réserves statutaires ou contractuelles			
	Réserves réglementées			
	Autres réserves		28 058	36 147
	Report à nouveau			
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		**16 292**	**(8 089)**
	Subventions d'investissement			
	Provisions réglementées		184	
		Total des capitaux propres	**196 333**	**179 858**
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs			
	Avances conditionnées			
		Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques			
	Provisions pour charges			
		Total des provisions		
DETTES	Emprunts obligataires convertibles			
	Autres emprunts obligataires			
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit			8
	Emprunts et dettes financières divers (2)		15	15
	Instruments financiers à terme			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		4 518	2 380
	Dettes fiscales et sociales		849	266
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
	Autres dettes			
	Produits constatés d'avance			
		Total des dettes (1)	**5 382**	**2 669**
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif			
		TOTAL PASSIF	**201 715**	**182 527**

(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours) 5 382 2 669
(2) Dont emprunts participatifs

Compte de Résultat 1/2

Règlement ANC 2022-06

		France	Exportations et livraisons intracommunautaire	31/12/2025 12 mois	31/12/2024 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue				
	Montant net du chiffre d'affaires				
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions				
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
	Autres produits				
	Total des produits d'exploitation				
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stocks				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements				
	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (1)			10 534	6 503
	Impôts, taxes et versements assimilés			583	1 315
	Salaires				
	Cotisations sociales				
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations :				
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements			300	271
	Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
	Dotations aux provisions				
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
	Autres charges				
	Total des charges d'exploitation			**11 416**	**8 089**
	RESULTAT D'EXPLOITATION			**(11 416)**	**(8 089)**

(1) Y compris :
- Redevances de crédit-bail mobilier
- Redevances de crédit-bail immobilier

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL

Compte de Résultat 2/2

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	31/12/2024
	RESULTAT D'EXPLOITATION	**(11 416)**	**(8 089)**
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participation (2)	27 892	
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (2)		
	Autres intérêts et produits assimilés (2)		
	Reprises sur dépréciations et provisions		
	Différences positives de change		
	Produits des cessions d'immobilisations financières		
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
	Total des produits financiers	**27 892**	
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (3)		
	Différences négatives de change		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
	Total des charges financières		
	RESULTAT FINANCIER	**27 892**	
	RESULTAT COURANT avant impôts	**16 475**	**(8 089)**
	Produits exceptionnels		
	Charges exceptionnelles	**184**	
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	**(184)**	
	Participation des salariés aux résultats		
	Impôts sur les bénéfices		
	Total des produits	**27 892**	
	Total des charges	**11 600**	**8 089**
	BENEFICE OU PERTE	**16 292**	**(8 089)**

(2) dont produits concernant les entités liées
(3) dont intérêts concernant les entités liées

Règles et Méthodes Comptables

Introduction

Le bilan de l'exercice présente un total de **201 715** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **27 892** euros et un total **charges** de **11 600** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **16 292** euros.

La présente Annexe fait partie intégrante des comptes annuels de l'exercice ouverts le **01/01/2025** et clôturés le **31/12/2025,** ayant une durée de **12** mois.

Ces comptes annuels ont été établis par le dirigeant de la société.

Principes comptables, méthodes d'évaluation et comparabilité des comptes

Les comptes annuels de l'exercice clos le **31/12/2025** ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du règlement ANC 2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers, applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

Les conventions générales comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, exception de la présentation des états financiers,
- Indépendance des exercices
- Importance relative

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Modes et méthodes d'évaluation appliqués aux divers postes du bilan

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation n'a été apporté au cours de l'exercice.

Informations relatives à la première application du règlement ANC 2022-06 - Changement de méthode

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

Règles et Méthodes Comptables

Le changement de règlementation comptable lié à la première application du règlement ANC 2022-06 est constitutif d'un changement de méthode comptable dont les principaux effets sont les suivants :

- **Redéfinition du résultat exceptionnel**, recentrée sur les opérations non récurrentes, inhabituelles et significatives ;
- **Suppression de la technique du transfert de charges**, les produits et charges correspondants étant désormais comptabilisés directement dans les comptes appropriés selon leur nature ;
- **Modification du plan de comptes et introduction d'une nouvelle nomenclature**, notamment pour assurer la cohérence avec les nouvelles rubriques des états financiers ;
- **Refonte des modèles d'états financiers** (bilan, compte de résultat et annexes), intégrant de nouvelles rubriques et une présentation plus lisible de l'activité et de la performance.

L'application du règlement est prospective à compter du 1er janvier 2025.

Afin d'assurer une meilleure information avec les comptes annuels de l'exercice en cours, le bilan et le compte de résultat de l'exercice précédent tels qu'ils ont été arrêtés et publiés selon le référentiel comptable alors en vigueur, antérieurement à l'entrée en application du règlement ANC n°2022-06, sont insérés en fin d'annexe.

Faits marquants de l'exercice

Néant.

Evènements postérieurs à la clôture

La situation géopolitique liée au conflit au Moyen-Orient, intervenue postérieurement à la clôture, n'a pas d'impact significatif identifié sur l'activité de la société à la date d'arrêté des comptes.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.
Depuis le 1er janvier 2005, les frais accessoires sont incorporés au coût d'acquisition tandis que les frais d'acquisition sont comptabilisés en charges.

La société fait application des dispositions de l'ANC 2016-07 du 4 novembre 2016, relatives à l'amortissement selon la durée d'utilisation des biens et non selon les usages, pour toutes ses nouvelles acquisitions.

Règles et Méthodes Comptables

La société ne dispose d'aucune immobilisation décomposable conformément aux dispositions de l'ANC 2016-07 du 4 novembre 2016.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif selon les plans suivants :

- Matériel informatique, Linéaire 3 ans.

Immobilisations financières

Les titres de participations sont évalués aux prix pour lesquels ils ont été acquis.

Eu égards aux dispositions prévues par les articles 321-10 et 321-15 du PCG, l'association a opté pour le rattachement au coût d'acquisition des immobilisations financières des frais d'acquisition tels que les droits de mutations, honoraires, commissions, frais d'actes et autres frais visés dans l'avis n°2006 du 7 juin 2006 du comité d'urgence du conseil national de la comptabilité.

Dépréciation :
Lorsque la valeur d'inventaire des titres de participations est inférieure à la valeur brute desdits actifs, il est constitué une provision pour dépréciation.
La valeur d'inventaire est calculée à partir de différentes méthodes faisant référence à des transactions et/ou à des valeurs patrimoniales et de rentabilité afin d'apprécier l'opportunité de constituer une provision pour dépréciation.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.
Plus généralement, une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nominale.

Immobilisations

Règlement ANC 2022-06		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions, créations, app et virements à poste à poste	Virements poste à pos	Cessions ou mise hors sr	
INCORPORELLES	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Autres immobilisations incorporelles						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	899					899
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	**899**					**899**
FINANCIERES	Participations	139 000		149 852		144 426	144 426
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	2 015					2 015
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	**141 015**		**149 852**		**144 426**	**146 441**
	TOTAL	**141 914**		**149 852**		**144 426**	**147 340**

Amortissements

Règlement ANC 2022-06

		Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
					Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Fonds commercial						
	Autres immobilisations incorporelles						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencement aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Autres Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier			271	300		571
	Emballages récupérables et divers						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			**271**	**300**		**571**
	TOTAL			**271**	**300**		**571**

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement des amortissement à la fin de l'exercic
	Différentiel de durée et	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionne	Différentiel de durée et	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionn	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
sur sol d'autrui							
instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation	184						184
TOTAL	**184**						**184**
TOTAL GENERAL NON VENTILE			**184**				**184**

Filiales et participations

A. Filiales (plus de 50 %)
B. Participations (10 à 50 %)

31/12/2025	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus		Montant net des prêts et avanc consentis par la
			Brute	Nette	
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale					
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1					
A. Total des filiales					
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation					
SAS FIDESIMMO LYON-EST	63 236	30,00	120 000	120 000	
SCI COP & CO	701	25,00	5 426	5 426	30 625
SAS IMOGUMP	45 486	20,00	1 000	1 000	
SARL ENCOM1	101 887	15,00	18 000	18 000	
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1					
B. Total des participations	**211 310**	**90,00**	**144 426**	**144 426**	**30 625**
C. Total des filiales et des participations (A + B)	**211 310**	**90,00**	**144 426**	**144 426**	**30 625**

	Montant des engagements donnés par la s	Chiffre d'affaire hors taxe du de exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par société	Observations
A1. Renseignements détaillés pour chaque filiale					
A2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au A1					
A. Total des filiales					
B1. Renseignements détaillés pour chaque participation					
SAS FIDESIMMO LYON-EST		89 777	57 736	27 362	
SCI COP & CO		8 970	(7 299)		
SAS IMOGUMP		37 807	(734)		
SARL ENCOM1		96 607	15 487		
B2. Renseignements globaux pour les participations non au B1					
B. Total des participations		**233 161**	**65 189**	**27 362**	
C. Total des filiales et des participations (A + B)		**233 161**	**65 189**	**27 362**	

Créances

	Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés	31 155	31 155	
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avances			
	TOTAL DES CREANCES	**31 155**	**31 155**	
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

Produits à recevoir

Règlement ANC 2022-06	31/12/2025
Total des Produits à recevoir	

Capital social

	31/12/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	1 380,00	100,0000	138 000,00
	Emises pendant l'exercice			
	Remboursées pendant l'exercice			
	Du capital social fin d'exercice	**1 380,00**	**100,0000**	**138 000,00**

Variations des Capitaux Propres

Règlement ANC 2022-06	Capitaux propres clôture 31/12/2024	Affectation du résultat N-1 [1]	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice [2]	Capitaux propres clôture 31/12/2025
Capital social	138 000				138 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...					
Ecarts de réévaluation					
Réserve légale	13 800				13 800
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	36 147	(8 089)			28 058
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	(8 089)	8 089		16 292	16 292
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées				184	184
TOTAL	**179 858**			**16 475**	**196 333**

Date de l'assemblée générale 30/06/2025
Dividendes attribués
[1] dont dividende provenant du résultat n-1
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 179 858
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 179 858
[2] Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice
Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 16 475

Provisions

Règlement ANC 2022-06		Début exercice	Augmentations	Diminutions		31/12/2025
				Utilisées	Non utilisées	
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers					
	Provisions pour investissement					
	Provisions pour hausse des prix					
	Provisions pour amortissements dérogatoires		184			184
	Provisions fiscales pour prêts d'installation					
	Provisions autres					
	PROVISIONS REGLEMENTEES		**184**			**184**
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges					
	Pour garanties données aux clients					
	Pour amendes et pénalités					
	Pour pertes de change					
	Pour pensions et obligations similaires					
	Pour impôts					
	Pour renouvellement des immobilisations					
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions					
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer					
	Autres					
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations : incorporelles					
	Sur immobilisations : corporelles					
	Sur immobilisations : des titres mis en équivalence					
	Sur immobilisations : titres de participation					
	Sur immobilisations : autres immo. financières					
	Sur stocks et en-cours					
	Sur comptes clients					
	Autres					
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION					
	TOTAL GENERAL		**184**			**184**

Dont dotations et reprises	- d'exploitation	
	- financières	
	- exceptionnelles	184

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

Dettes

	Règlement ANC 2022-06	31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	4 518	4 518		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	849	849		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	15	15		
	Autres dettes				
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	**5 382**	**5 382**		

Emprunts souscrits en cours d'exercice	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	
Emprunts dettes associés (personnes physiques)	15

Charges à payer

	Règlement ANC 2022-06	31/12/2025
Total des Charges à payer		**4 107**
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		**3 258**
Fournisseur fact. non parvenue	3 258	
Dettes fiscales et sociales		**849**
Etat charge a payer	849	

Produits et charges exceptionnels

	Montants	31/12/2025
Produits exceptionnels		
Charges exceptionnelles		184
Résultat exceptionnel		(184)